



# Technicien en santé environnementale - animaux et nuisances de proximité"

Catégorie B

Employeur : Ville de Rennes

## Direction :

PSCC - DSS - Direction Santé Publique Handicap

Effectif : 48 personnes

Leur raison d'être : La DSPH met en œuvre les politiques publiques et les orientations stratégiques de la Ville dans les domaines de la santé publique et du handicap formalisées dans le plan de mandat, en lien avec les élus municipaux délégués

## Service :

Service Santé Environnement

L'équipe : Elle est constituée d'agents de salubrité (équipe 3D), techniciens, ingénieurs, personnel administratif. Elle a pour mission d'assurer le contrôle technique et administratif des règles d'hygiène et d'apporter son expertise dans l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions municipales portant sur la santé environnementale

Effectif Service : 15 personnes

## Le sens de ce poste :

Apporter une réponse adaptée aux habitants et œuvrer à la résorption des problèmes signalés

## Vos principales missions :

1-Conduire l'instruction de dossiers "animaux en ville" et nuisances de proximité, gérer les partenariats et contrats (50%)

- Mener les investigations et observations de terrain adaptées
- Engager une médiation auprès des plaignants et de l'auteur (ou le contributeur) présumé des nuisances signalées après identification
- Contribuer à la coordination interservices relative aux situations signalées
- Mener les procédures administratives et pénales en conséquence et notamment rédiger des courriers, avis, rapports, lettres, arrêtés, ...adaptés à la situation

2-Agir de façon préventive ou corrective sur les situations relevant des situations d'insalubrité liées au mode d'occupation (incurie...)

- (30%)
- Recueillir les éléments – visiter les lieux et appliquer la procédure interne de traitement des situations d'incurie
  - Informer les acteurs médico-sociaux du secteur et participer aux instances en lien avec la thématique
  - Mener des procédures de travaux d'office si nécessaire.

### 3- Conduire l'instruction de dossiers liés aux nuisances de proximité (déchets, bruit de comportement, nuisances olfactives...) (20%)

- Investigations et médiation auprès des plaignants et de l'auteur présumé après identification
- Contribuer à la coordination interservices relative à la gestion des signalements

- Mener les procédures administratives et pénales en conséquence et notamment rédiger des courriers, avis, rapports, lettres, arrêtés, ...adaptés à la situation

### 4- Préciser ici la quatrième mission (xx%)

Détailler ici les activités de cette mission.

#### Compétences

Les compétences relationnelles :

- Goût du travail en équipe
- Capacité d'écoute et capacité à rendre compte spontanément à sa hiérarchie
- Aptitude à mobiliser les ressources internes et externes à des fins d'expertise
- Autonomie, initiative et sens des priorités
- Réactivité et pragmatisme
- Rigueur et organisation
- Aptitude à la négociation
- 
- 

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Connaissances scientifiques et techniques en santé environnementale
- Maîtrise des techniques d'observation, d'investigation, d'évaluation et de mesure dans le domaine de la santé environnementale
- Capacité rédactionnelle et de synthèse
- Maîtrise des logiciels bureautiques
- Réactivité, rigueur et organisation

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance des acteurs du secteur
- Connaissances juridiques dans le domaine de la santé environnementale

#### Environnement et conditions de travail :

Horaires : 35h

Lieu de travail : 14 rue Saint-Yves 35 000 Rennes

Matériel(s) à disposition : Ordinateur et téléphone portables; dotation vestimentaire

Missions de suppléance : techniciens du Service Santé environnement

Télétravail : selon charte DSPH

Autres : Ponctuellement réunions en soirée ou évènements le weekend

#### Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Technicien territorial

Parcours : P1

Éléments complémentaires de rémunération : 50% de la NBII

N° du poste : TV\_21207

Date de mise à jour de la fiche de poste : 07/10/2025